



Non au licenciement de M. Kourouma et M. Kebe travailleurs du CROUS de Créteil !

mercredi 29 mars 2017, par [Bariaud](#)

Cela fait près de 10 ans que M. KOUROUMA travaille au restaurant universitaire de Saint-Denis en tant qu'agent de service et que M. KEBE travaille à la résidence universitaire de Torcy en tant qu'agent d'entretien. Au quotidien, ils assurent avec sérieux et implication une mission ingrate et pourtant vitale pour les étudiants. Pendant toutes ces années, par la force des choses, ils ont été contraints de travailler sous une identité d'emprunt.

Aujourd'hui, alors même que la justice a classé, sans suite, leur affaire d'usurpation d'identité et qu'après cela, le préfet a consenti à leurs délivrer un titre de séjour sous leur véritable identité, nous trouvons, pour le moins, surprenant que le Directeur du CROUS de Créteil envisage, quant à lui, de manière diamétralement opposée à la décision de justice et à celle de la préfecture de les licencier. Une telle décision serait disproportionnée par rapport à l'unique faute qu'ils ont pu commettre l'un et l'autre depuis leur entrée en service. De plus et à l'évidence, le comportement de ces agents n'a jamais eu pour effet de nuire à l'administration. Une mesure de licenciement à leur encontre, constituerait une erreur d'appréciation et aurait pour effet de plonger les intéressés, tous deux chefs de famille, dans une situation de grande précarité. Pour toutes ces raisons, nous nous demandons pourquoi le Directeur du CROUS de Créteil devrait-il être plus sévère que le juge ou que le préfet ?

Aussi, est-il possible que le Directeur du CROUS ait oublié les missions assignées à l'établissement public qu'il dirige qui rappelons-le a, en priorité, une mission sociale avec notamment à sa charge l'accueil des étudiants étrangers mais aussi l'intégration de populations immigrées ?

Les valeurs humanistes véhiculées au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche ne doivent pas s'arrêter, inopportunément, à la porte du CROUS de Créteil.

Nous demandons un entretien avec la direction du CROUS de Créteil afin de trouver une issue favorable !

Nous demandons l'abandon des procédures disciplinaires et la mise à jour de leur dossier administratif !

[Signer la pétition.](#)